



## **Nyxoah Annonce la Signature d'un Mémorandum d'Accord avec l'Hôpital Sheikh Shakhbout Medical City afin d'Améliorer la Prise en Charge du Traitement de l'AOS et d'Accélérer l'Accès à Genio au Moyen-Orient**

**Mont-Saint-Guibert, Belgique – 18 février 2026, 22h05 CET / 16h05 ET – Nyxoah SA (Euronext Bruxelles/Nasdaq : NYXH) (« Nyxoah » ou la « Société »)** une société de technologie médicale spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions innovantes pour le traitement de l'Apnée Obstructive du Sommeil (« AOS ») par neuromodulation, a annoncé aujourd'hui la poursuite de ses efforts visant à renforcer sa présence au Moyen-Orient grâce à la signature d'un protocole d'accord avec Sheikh Shakhbout Medical City (SSMC), un hôpital phare des Émirats arabes unis spécialisé dans les soins complexes et graves, filiale de PureHealth, le plus grand groupe de soins de santé du Moyen-Orient. Ce protocole d'accord reflète l'orientation stratégique de Nyxoah, qui consiste à collaborer avec les centres médicaux régionaux d'excellence afin d'élargir l'accès à sa thérapie de stimulation du nerf hypoglosse (HGNS) Genio®, tout en soutenant les normes les plus élevées en matière de soins cliniques, d'éducation et de collaboration scientifique.

Dans le cadre de ce protocole d'accord, Nyxoah et SSMC s'engagent dans des initiatives visant à positionner SSMC comme un centre régional de premier plan pour la thérapie Genio. Ces efforts ont pour but de soutenir le développement d'un programme d'implantation à grand volume axé sur les soins centrés sur le patient.

Parallèlement, cette collaboration prévoit de faire du SSMC un centre régional de formation à la thérapie Genio au Moyen-Orient afin de soutenir la formation des chirurgiens, des médecins spécialistes du sommeil et des professionnels de santé référents de toute la région.

Nyxoah et le SSMC sont également engagés dans des discussions visant à explorer la recherche clinique et la collaboration dans le domaine de l'apnée du sommeil et de la prise en charge des maladies chroniques et métaboliques.

Olivier Taelman, Chief Executive Officer de Nyxoah, a commenté : "Compte tenu de la forte prévalence de l'apnée obstructive du sommeil au Moyen-Orient, cette initiative soutient notre vision d'offrir de nouvelles options de traitement aux patients de la région et d'explorer davantage l'impact de la prise en charge avancée de l'AOS sur les maladies chroniques et métaboliques telles que le diabète de type 2. Notre engagement actif auprès de Sheikh Shakhbout Medical City reflète notre stratégie de partenariat avec des institutions de premier plan afin de mettre en place des programmes cliniques durables, de soutenir la formation des médecins et de contribuer à l'amélioration des soins prodigués aux patients atteints d'apnée obstructive du sommeil."

Dr. Marwan Al Kaabi, Chief Executive Officer de Sheikh Shakhbout Medical City, a ajouté : "À Sheikh Shakhbout Medical City, nous nous engageons à promouvoir des soins spécialisés et de haute qualité



grâce à l'excellence clinique, à l'éducation et à la recherche. Notre collaboration avec Nyxoah soutient nos efforts visant à développer davantage notre expertise dans les thérapies innovantes contre l'apnée du sommeil et à servir de centre régional de référence pour la formation et les échanges scientifiques."

### À propos de Nyxoah

Nyxoah opère dans le secteur des technologies médicales. Elle se concentre sur le développement et la commercialisation de solutions innovantes destinées à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS). La principale solution de Nyxoah est le système Genio®, une thérapie de neurostimulation du nerf hypoglosse sans sonde et sans batterie qui a reçu le marquage CE, centrée sur le patient et destinée à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS), le trouble respiratoire du sommeil le plus courant au monde. Ce dernier est associé à un risque accru de mortalité et des comorbidités, dont les maladies cardiovasculaires. La vision de Nyxoah est que les patients souffrant de SAOS doivent pouvoir profiter de nuits réparatrices et vivre pleinement leur vie.

À la suite de la finalisation probante de l'étude BLAST OSA, le système Genio® a reçu le marquage européen CE en 2019. Nyxoah a réalisé avec succès deux IPO : l'une sur Euronext Bruxelles en septembre 2020 et l'autre sur le NASDAQ en juillet 2021. Grâce aux résultats positifs de l'étude BETTER SLEEP, Nyxoah a reçu le marquage CE pour l'extension de ses indications thérapeutiques aux patients souffrant de collapsus concentrique complet (CCC), pour lesquels les thérapies concurrentes sont actuellement contre-indiquées. En outre, la Société a annoncé les résultats positifs de l'étude pivot DREAM IDE et l'obtention de l'autorisation de la FDA pour un sous-groupe de patients adultes atteints d'AOS modérée à sévère avec un IAH supérieur ou égal à 15 et inférieur ou égal à 65.

Pour plus d'informations, visitez [www.nxyoah.com](http://www.nxyoah.com)

**Attention – Marquage CE depuis 2019. Approuvé par la FDA en août 2025 en tant que dispositif disponible uniquement sur prescription médicale.**

### DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations, convictions et opinions contenues dans ce communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes actuelles de la Société ou, le cas échéant, de ses administrateurs ou de sa direction concernant le système Genio ; les études cliniques prévues et en cours sur le système Genio ; les avantages potentiels du système Genio ; les objectifs de Nyxoah en matière de développement, de parcours réglementaire et d'utilisation potentielle du système Genio ; la stratégie de commercialisation de la société et son entrée sur le marché américain ; et les résultats d'exploitation, la situation financière, la liquidité, les performances, les perspectives, la croissance et les stratégies de la société. De par leur nature, les déclarations prospectives comportent un certain nombre de risques, d'incertitudes, d'hypothèses et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes, hypothèses et facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats



et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. En outre, ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans la section « Facteurs de risque » du rapport annuel de la société sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») le 20 mars 2025, et dans les rapports ultérieurs que la Société dépose auprès de la SEC. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, les changements dans la demande, la concurrence et la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent considérablement de toute évolution prévue. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou activités passées ne constituent pas des garanties de performances futures et ne doivent pas être interprétées comme une indication que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. En outre, même si les résultats ou développements réels sont conformes aux déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse, ces résultats ou développements ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats ou développements futurs. Aucune déclaration ni garantie n'est faite quant à l'exactitude ou à l'équité de ces déclarations prospectives. Par conséquent, la Société décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou des révisions des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse à la suite d'un changement dans les attentes ou d'un changement dans les événements, les conditions, les hypothèses ou les circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées, sauf si la loi ou la réglementation l'exige expressément. Ni la Société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni aucun des dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs, et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Vous ne devez pas vous fier indûment aux déclarations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.

**Contacts :**

**Nyxoah**

John Landry, CFO

[IR@nyxoah.com](mailto:IR@nyxoah.com)

Rémi Renard

Head of Investor Relations & Corporate Communication

[IR@nyxoah.com](mailto:IR@nyxoah.com)